



HEXABAC F1 X5

TRAITEMENT INSECTICIDE ET FONGICIDE DES BOIS ET CHARPENTES

- ▶ **TRITECNO 3 est un produit préventif émulsionnable à l'eau, insecticide, anti-termites, anti-bleuissement et fongicide pour la préservation de tous les bois.**
- ▶ **Correspond aux risques biologiques prévus dans les classes 1, 2 et 3 des normes EN 335 et EN 351.**
- ▶ **Concentré : le produit se dilue à l'eau.**
- ▶ **Totalement incolore, ne change pas l'aspect du support.**

Protège contre l'attaque des insectes xylophages comme les Capricornes, Lyctus, Vrillettes, Termites, etc...

Protège contre l'attaque des champignons comme la Mérule, champignons des caves, pourriture cubique, pourriture fibreuse, bleuissement, etc...

Exemples d'ouvrages qui peuvent être traités avec ce produit : meubles, lambris, menuiseries et aménagements intérieurs, charpentes, ossatures...

UTILISATEURS

Artisans du bâtiment, peintres, maçons, couvreurs, menuisiers, charpentiers, antiquaires, etc...

APPLICATION

Traitement préventif

Avant de procéder au traitement, il faut toujours remédier aux infiltrations d'eau ou causes de pourriture. Les bois à traiter doivent être propres.

Diluer à 5 % dans l'eau.

S'emploie en trempage court (de 1 à 5 minutes suivant les sections de bois).

Peut être aussi utilisé en pulvérisation, badigeonnage ou autoclave. En cas de recoupes ou d'entailles, un traitement complémentaire peut s'avérer nécessaire.

Consommation moyenne : 15 à 20 Litres de solution au m³.

Les bacs de trempage sont à protéger de la pluie.

Après égouttage, maintenir les bois sous abri pendant 3 à 4 heures.

Séchage entre 15 et 48 heures.

Les bois traités peuvent être peints ou vernis.

S'UTILISE AVEC

Nos pulvérisateurs.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Ne pas traiter en cas de gel et éviter de traiter les bois gelés. La solution peut prendre en masse en cas de gel. Après dégel, il suffit d'agiter le mélange qui est réversible au gel. Il est recommandé de lather les bois avant immersion. Il est recommandé de procéder au curage des bacs, en moyenne une fois par an, pour éviter l'accumulation de sciures, etc... Ne pas mélanger avec tout autre produit de traitement des bois.

Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veiller à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit.

CARACTÉRISTIQUES

Matières actives : perméthrine (2.5%), propiconazole (1.5%), tébuconazole (1.5%)

Aspect : liquide incolore.

Point éclair : > 60 °C.

Densité à 20 °C : 1,01.

pH : 6-8.

Utilisateurs strictement professionnels.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2950-0119



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes, vêtements de protection.

